

VOTRE GRAND ORAL

3 objectifs

5 conseils

Coefficient 10
en voie générale

Coefficient 14
en voie technologique



20 min
de préparation



20 min
d'épreuve orale



Apprendre à vous exprimer en public de façon claire et convaincante.
Évaluer vos capacités d'argumentation, votre esprit critique, votre expression, la clarté de votre propos, votre engagement dans votre parole et votre force de conviction.
Utiliser vos connaissances pour développer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles pour votre projet de poursuite d'études, et même votre projet professionnel.

LE JURY

Il ne peut s'agir de vos professeurs.
→ 2 professeurs enseignent dans l'une de vos spécialités (en voie générale) ou la spécialité de votre série (en voie technologique) et 1 autre professeur.

PHASE PRÉPARATOIRE

20 min
Durant l'année scolaire vous avez préparé 2 questions avec vos professeurs ou d'autres élèves.

Voie générale : ces questions portent chacune sur un ou deux de vos enseignements de spécialité.

Voie technologique : elles s'appuient sur une des spécialités de votre série.

Liste avant l'épreuve, le jury choisit une de ces questions que vous préparez en 20 minutes. Vous pouvez créer un support (carte, graphique, schéma, etc.) pour le jury. Celui-ci n'est pas évalué. Votre exposé se fait sans note.

PHASE 1 : PRÉSENTATION

5 min débout
Vous expliquez pourquoi vous avez choisi de préparer cette question, puis vous développez votre réponse.

PHASE 2 : ÉCHANGE AVEC LE JURY

10 min débout ou assis
Le jury vous interroge pour avoir plus de précisions et vous permettez d'approfondir votre pensée. Ce temps d'échange met en valeur vos connaissances liées au programme des spécialités et vos capacités d'argumentation.

PHASE 3 : ÉCHANGE SUR VOTRE PROJET D'ORIENTATION

5 min débout ou assis

Vous expliquez en quoi la question traitée a éclairé ou non votre projet de poursuite d'études ou votre projet professionnel. Vous parlez des étapes qui vous ont permis d'avancer dans votre projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, spécialités, etc.) et de votre projet post-bac. Le jury est attentif à votre manière d'exprimer une réflexion personnelle et à vos motivations.

Des aménagements sont prévus pour les élèves en situation de handicap.

1 Je prépare l'épreuve :
déroutement, objectifs, jury... Je sais ce qui m'attend et ce que l'on attend de moi.

2 Je travaille mes sujets : je choisis mes questions, ma présentation, je mémorise l'essentiel de ma présentation ; je précise mon projet d'avenir.

3 Je prépare l'échange avec le jury : j'anticipe les questions possibles en préparant mes réponses ; j'appréhende et j'accepte les moments où je ne saurais pas répondre en prévoyant comment réagir.

4 Je me prépare physiquement et mentalement : j'apprends à gérer mon stress et ma concentration avec des exercices de respiration ; j'entraîne ma voix ; j'apprends à prendre conscience de ma voix et de la maîtrise ; je rends mon propos vivant.

5 Je m'entraîne : seul et/ou avec les autres, j'apprends à gérer mon temps ; j'apprends à gérer mon stress ; j'apprends à gérer mes qualités et mes limites ; j'apprends à gérer mon énergie ; j'apprends à gérer mon projet ; je m'habitue à faire l'exercice devant le regard des autres ; j'accepte la critique pour progresser.

GRAND
MODE D'EMPLOI
ORAL

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Contrôle continu

40% de la note finale

Bulletins scolaires
de 1^{re} et Tle

→ **10%** de la note finale

Épreuves communes
de 1^{re} et Tle

→ **30%** de la note finale

Histoire-géographie (coef 5)
Langue vivante A (coef 5)
Langue vivante B (coef 5)
Enseignement scientifique (coef 5)
1 enseignement de spécialité suivi uniquement en 1^{re} (coef 5)
Éducation physique et sportive (coef 5)

Épreuves finales

60% de la note finale

Épreuves anticipées en 1^{re} : français écrit (coef 5) et oral (coef 5)
2 enseignements de spécialité suivis en Tle (coef 16 chacun)
Philosophie (coef 8)
Grand oral (coef 10)

LYCÉE POLYVALENT
PAUL-ÉMILE VICTOR
CHAMPAGNOLE

DES PROJETS POUR TOUS,
LA RÉUSSITE DE CHACUN.

03 84 53 10 00

625, avenue de Gottmadingen B.P. 80113
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX

lyc.victor.champagnole@ac-besancon.fr



PORTES
en ligne
OUVERTES



ACCÈS AUX SALLES VIRTUELLES PAR NOTRE SITE INTERNET

baccalauréat général

Enseignement de spécialité

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

SAMEDI 27
février
2021
de 8h30 à 12h30



LYCÉE POLYVALENT
PAUL-ÉMILE VICTOR
CHAMPAGNOLE

L'avenir se construit ici.



enseignement de spécialité
E.D.S.
en 1ère et en Tale

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

- 4h00 en première
- 6h00 en terminale



Vers quelles études supérieures ?

<http://www.horizons21.fr/>

onisep HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Seconde générale et technologique

Première générale

Première technologique

→ Approfondir des notions en lien avec les thèmes suivant :

- *La Terre, la vie et l'évolution du vivant,*
- *Les enjeux planétaires contemporains,*
- *Le corps humain et la santé.*

→ Cet enseignement de spécialité aborde des champs scientifiques majeurs en sciences du vivant comme en géosciences :

*organisation du vivant, biodiversité, évolution,
fonctionnement des écosystèmes et écologie générale,
fonctionnement et histoire de la planète Terre, etc.*

→ Il donne une compréhension solide du fonctionnement de l'organisme humain, mêlant l'acquisition des concepts scientifiques avec une approche réfléchie des enjeux de santé personnelle et publique et une réflexion éthique et civique sur l'environnement et sur les bénéfices que l'être humain peut en tirer.

OBJECTIF :

Dispenser une formation scientifique solide permettant, à la fois, la compréhension d'objets et de méthodes scientifiques et l'éducation en matière de santé, de sécurité, contribuant ainsi à la formation de citoyens.

CONTENU :

Grands thèmes organisés chacun en plusieurs sous-thèmes :

- Transmission, variation et expression de l'information génétique ;
- La dynamique de la Terre ;
- Ecosystèmes et services environnementaux ;
- Variation génétique et santé ;
- Le fonctionnement du système immunitaire.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES :

- Pratiquer des démarches expérimentales ;
- Concevoir et mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- Exercer son esprit critique ;
- Communiquer dans un langage scientifique approprié : oral, écrit, graphique , numérique ;
- Utiliser des outils numériques ;
- Adopter un comportement éthique et responsable.

Quelles modalités d'évaluation ?

- ▶ L'évaluation comprend :
 - une épreuve en *contrôle continu* en première (coefficient 5) ou une épreuve finale en terminale (coefficient 16) ;
 - une épreuve obligatoire orale terminale de 20 minutes préparée pendant le cycle terminal, qui porte sur un projet adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par le candidat (coefficient 10) ;
 - la moyenne de l'évaluation des résultats de l'élève au cours du cycle terminal (1ère et Tale).

Une option supplémentaire en terminale ?

- ▶ En plus de leurs enseignements obligatoires (communs et de spécialité), les élèves de terminale volontaires peuvent choisir un de ces trois enseignements optionnels possibles, d'une durée de 3h00 par semaine :
 - MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES : *si choix de la spécialité « MATHÉMATIQUES » en première mais pas en terminale ;*
 - MATHÉMATIQUES EXPERTES : *si choix de la spécialité « MATHÉMATIQUES » en première et en terminale ;*
 - DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN : choix possible en complément de toutes les spécialités.
- ▶ Les notes obtenues dans cette option de terminale participent de l'évaluation des résultats de l'élève au cours du cycle terminal (1ère et Tale).